



## Compte-rendu de Réunion du

**8 novembre 2021**

Nombre de présents : 120 environ

**Rue Jean Mermoz : L'été, la route est utilisée par les voitures comme axe de contournement. La vitesse est également trop élevée. Est-il possible d'envisager une rue à sens unique ?**

**Réponse :** le passage à sens unique avait été abordé, lors des travaux de l'Avenue bas vallon.

Nous avons décidé de regarder dans l'avenir en complétant des aménagements sur les deux intersections (plateaux ou autres obstacles). C'est une étude longue à mener en termes de voirie et également en matière de gestion pluviale et de sécurité en coordination avec le Département.

Nous avons mis en place depuis quelques années des rues à sens unique sur la commune et à chaque fois, nous avons abordé ces questions avec les riverains concernés. Pour la rue Jean Mermoz, nous organisons une réunion spécifique avec les habitants de cette rue.

**Rue Jean Mermoz : Quel est l'état d'avancement de la fibre ?**

**Réponse :** aujourd'hui, environ 50% de la rue est fibrée. Le déploiement est en cours. Il y a eu quelques contraintes dans cette rue car il faut mettre en place des poteaux supplémentaires.

**Place du marché : La rue Comprian jusqu'à la rue Sourbet est dangereuse en vélo, les voitures roulent vite. De plus, les scooters roulent à contre sens. Que comptez-vous faire ?**

**Réponse :** Concernant la rue Comprian, nous avons fait des travaux et des aménagements : écluses pour ralentir, rétrécissement, coussin berlinois... Nous avons mis un sens unique jusqu'à la rue St-Yves pour permettre un ralentissement et une sécurité des riverains. Des contrôles en journée ou la nuit sont

effectués mais nous devons renforcer la vigilance.

**Rue de Comprian : la rue est dangereuse à vélo, la création d'une piste cyclable est-elle possible ?**

**Réponse :** la réalisation d'une piste cyclable en site propre est compliquée à cet endroit. Un dispositif relevant de la voirie partagée sur ce tronçon semble plus adaptée. Nous allons l'étudier

**Question : Peut-on compléter par d'autres aménagements ?**

**Réponse :** beaucoup d'efforts ont d'ores et déjà été réalisés (coussins berlinois, dos d'âne, radars pédagogiques, rétrécissements...). Pour continuer à mettre des coussins berlinois, il faut étudier avec les services et les habitants, en s'intéressant notamment au bruit engendré. Sur la ville, nous avons mis des plateaux ralentisseurs, rétrécissement de chaussées, des sens uniques notamment Rue St Yves suite à des réunions. Cela s'étudie ensemble pour aller plus loin.



**Rue de Comprian : j'ai une problématique avec le nettoyage des fossés près de mon habitation ; pourquoi les services techniques n'interviennent pas ?**

**Réponse :** si le fossé est privé c'est à l'usager de l'entretenir. Sinon, c'est à la collectivité et au syndicat qui a la compétence : le Siba. Chaque année environ 10 km de fossés sont entretenus par les services techniques.

**Rue Comprian : la parallèle à la départementale est devenue une voie de délestage, ceci crée de nombreux désagréments. Où en est-on du contournement du bassin ?**

**Réponse :** au niveau de la Coban, une étude a été lancée dont les résultats sont attendus au printemps et qui donnera lieu à un plan des mobilités. Cela permettra de réaliser une étude opérationnelle pour les transports en commun. Le projet de contournement, quant à lui, semble difficile.

**Chemin des Bergeys : je constate la présence de nombreux nids de poule, des branches en hauteur sur la route empêchent ma camionnette de passer, il existe également une problématique avec la proximité des chasseurs**

**Réponses :** Nous irons voir sur place. des interventions régulières sont réalisées sur la voirie (un bicouche l'année dernière) ; l'élagage des branches est à voir sur les arbres en fonction de leur implantation sur la voirie communale ou non. Des règles de distance existent avec les chasseurs, pour l'instant aucun signallement sur ce secteur.

**Rue des Acacias : on constate de nombreuses clôtures peu en adéquation avec l'environnement, comment peut-on résoudre ce problème ?**

**Réponse :** aujourd'hui une déclaration préalable est nécessaire pour certaines clôtures. La hauteur maximale autorisée est de 1,80m. Une communication va être relancée sur le sujet au niveau de la commune.

**Lotissement les Bergeys, rue de Comprian : il existe un problème de pluvial dans la rue, quelles sont les solutions préconisées ?**

**Réponse :** il existe un fossé jusqu'au ruisseau Saint-Yves. Sur l'autre partie il y a un ruissellement des eaux pluviales vers la rue du pas de Madame. Une réunion avec les riverains est prévue prochainement afin d'exposer les scénarios.

**Une question sur le Château d'eau : peut-on rendre**

**le château d'eau plus esthétique ?**

**Réponse :** le château d'eau est devenu un patrimoine car il ne dessert plus la ville en eau. Le projet de remise en peinture est moins onéreux qu'une réhabilitation à vocation muséographique. A voir. C'est un sujet de réflexion dans le cadre du budget participatif. La réparation préalable des fissures coûte déjà presque 200 000 euros.



**Place du marché : Comment améliorer les circuits proposés par le Domaine de Certes ?**

**Réponse :** sur Certes, il s'agit de faire un circuit pour aménager une voie piétonne à l'intérieur du domaine. Le projet va commencer l'année prochaine et sera portée par le Département.

**Une question sur le Groupe scolaire : à quand une nouvelle école ?**

**Réponse :** l'étude pour une nouvelle école est lancée. Nous attendons les conclusions pour communiquer et informer sur le sujet.